

Séance 1

LA CONCRÉTISATION DES IDÉES DES LUMIÈRES EN AMÉRIQUE

Problématique :





Le deuxième Congrès continental, qui siège du 10 mai 1775 au 1^{er} mars 1781, adopte la Déclaration d'indépendance en 1776. Ce texte révolutionnaire entérine la rupture avec la métropole britannique.

Debout, de gauche à droite, John Adams, Roger Sherman, Robert Livingston, Thomas Jefferson et Benjamin Franklin.

Tableau de John Trumbull, 1817-1819

Document 1

« Nous tenons pour évidentes [...] les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés. Toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructive de ce but, le peuple a le droit de la changer ou de l'abolir et d'établir un nouveau gouvernement, en le fondant sur les principes et en l'organisant en la forme qui lui paraîtront les plus propres à lui donner la sûreté et le bonheur. La prudence enseigne, à la vérité, que les gouvernements établis depuis longtemps ne doivent pas être changés pour des causes légères et passagères [...]. Mais lorsqu'une longue suite d'abus et d'usurpations, tendant invariablement au même but, marque le dessein de soumettre les hommes au despotisme absolu, il est de leur droit, il est de leur devoir de rejeter un tel gouvernement et de pourvoir, par de nouvelles sauvegardes, à leur sécurité future.[...]

En conséquence, nous, les représentants des États-Unis d'Amérique, assemblés en Congrès général, prenant à témoin le Juge suprême de l'univers de la droiture de nos intentions, publions et déclarons solennellement au nom et par l'autorité du bon peuple de ces colonies, que ces colonies unies sont et ont le droit d'être dégagées de toute obéissance envers la couronne de la Grande-Bretagne ; que tout lien politique entre elles et l'État de la Grande-Bretagne est et doit être entièrement dissous. »

Source : Traduction française de Thomas Jefferson (1743-1826), 3^{ème} président des États-Unis (1801-1809).

Document 2 bis



Reddition de Lord Cornwallis à Yorktown, 1781 (John Trumbull, 1817- photo wikipédia)



Document 2

La victoire décisive de Yorktown en octobre 1781 racontée par l'historien André Kaspi, spécialiste de l'histoire américaine. ([ici](#))

Document 3



Signature du traité de Paris en 1783 qui officialise définitivement la défaite des anglais et la reconnaissance de l'indépendance des États-Unis.

Franklin (en noir) est le principal artisan de ce traité qui consacre l'indépendance des États-Unis. Le peintre a représenté les diplomates américains, mais son tableau est inachevé car l'ambassadeur anglais a refusé de poser.

Document 4

**Premier affrontement entre les forces anglaises et américaines :
La bataille de Lexington, 19 avril 1775**



Par Godefroy, François, 1743?-1819 –(Wikipédia)

Une troupe de 800 soldats anglais reçoit l'ordre de tuer ou capturer des « insurgents » (insurgés américains) établis à Concord (Massachusetts). Informés, les colons s'organisent en milices paramilitaires (les *Minutemen* à droite sur l'image). 500 miliciens font face aux Anglais, les premiers coups de feu sont tirés à Lexington le 19 avril 1775.

Document 5

La nuit dernière, trois cargaisons de thé de Chine furent jetées à la mer. Ce matin, un navire de guerre fait voile. C'est la manifestation la plus magnifique de toutes. Dans ce dernier effort des Patriotes¹, il y a une dignité, une majesté, une sublimité que j'admire grandement. [...]. La destruction du thé est hardie, courageuse, intrépide, déterminée, à tel point que je ne puis pas ne pas la considérer comme une page épique² de notre histoire. [...] Il fallait trancher l'alternative : le détruire ou le débarquer. Le laisser débarquer, c'était se soumettre au principe de l'imposition par le Parlement, contre lequel le continent lutte depuis dix ans.

1. Les colons américains révoltés
2. Mémorable

Source : John Adams, (2^{ème} président des États-Unis, de 1797 à 1801), Lettre du 17 décembre 1773. (Delagrave)

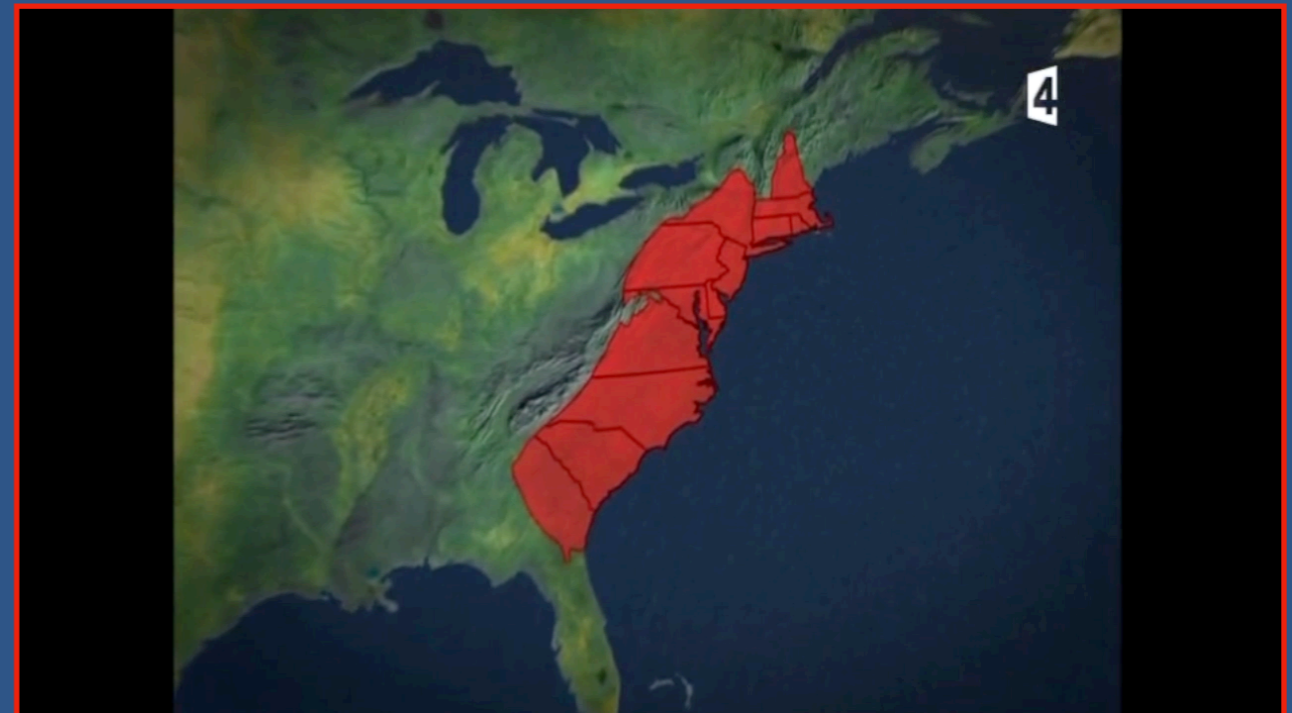


Document 6

«[...] Attendu que des insurrections dangereuses ont été fomentées et soulevées dans la ville de Boston, dans la province de Massachusetts Bay, en Nouvelle-Angleterre, [et que] le commerce des sujets de Sa Majesté ne peut y être exercé en toute sécurité, ni les droits de douane dus à Sa Majesté dûment perçus ; [...] À compter du 1^{er} juin 1774, il ne sera plus permis à aucune personne que ce soit, de faire en sorte que soit chargé ou déchargé de quai dans ou sur toute partie de la rive de la baie, communément appelée le port de Boston. [...] Si des marchandises doivent être chargées ou transportées sur une péniche à destination d'un autre pays ou d'une province, cette péniche sera confisquée. [...]»

Source : Les Actes intolérables votés par le parlement du Royaume-Uni en 1774

Document 5 bis : Vidéo à visionner sur itslearning



Document 7 : Le 1^{er} congrès continental, du 7 septembre au 8 octobre

Cette assemblée réunit 55 représentants de 12 colonies sur 13 (sauf la Géorgie). Le Congrès continental élabore les *Articles of Association* le 20 octobre 1774.

« Nous, les sujets les plus loyaux de Sa Majesté, les délégués des différentes colonies du New Hampshire, de Massachusetts Bay, de Rhode Island, du Connecticut, de New York, du New Jersey, de Pennsylvanie, des trois comtés de Newcastle, Kent et Sussex Delaware, Maryland, Virginie, Caroline du Nord et Caroline du Sud, chargés de les représenter à un congrès continental tenu à Philadelphie le 5 septembre 1774, déclarant notre allégeance à sa majesté, [...] touchés par la plus grande inquiétude et les appréhensions les plus alarmantes face aux griefs et aux angoisses avec lesquels les sujets américains de Sa Majesté sont opprimés ; [et ayant constaté que] la triste situation actuelle de nos affaires est occasionnée par un système ruineux d'administration de la colonie, adopté par le ministère britannique vers l'an 1763, [et que] plusieurs actes tardifs, cruels et oppressifs ont été passés, concernant la ville de Boston et la Massachusetts-Bay [nous décidons] pour obtenir réparation de ces griefs qui menacent de détruire la vie, la liberté et la propriété des sujets de Sa Majesté, en Amérique du Nord :

1. Qu'à partir du premier jour de décembre prochain, nous n'importerons en Amérique britannique aucun produit ou marchandise que ce soit en provenance de Grande-Bretagne ou d'Irlande ; nous n'importerons pas non plus de thé de l'Inde orientale d'aucune partie du monde après cette date ; ni aucune mélasse, sirop, pané, café ou piment, provenant des plantations britanniques ou de la Dominique ; ni les vins de Madère ou des îles occidentales ; ni indigo étranger.

2. Nous n'importerons ni n'achèterons aucun esclave importé après le premier jour de décembre prochain ; après quoi, nous arrêterons complètement la traite négrière et ne nous y intéresserons pas nous-mêmes [...]. »

Source : Journals of the Continental Congress 1774-1779. (Cned)

Document 8

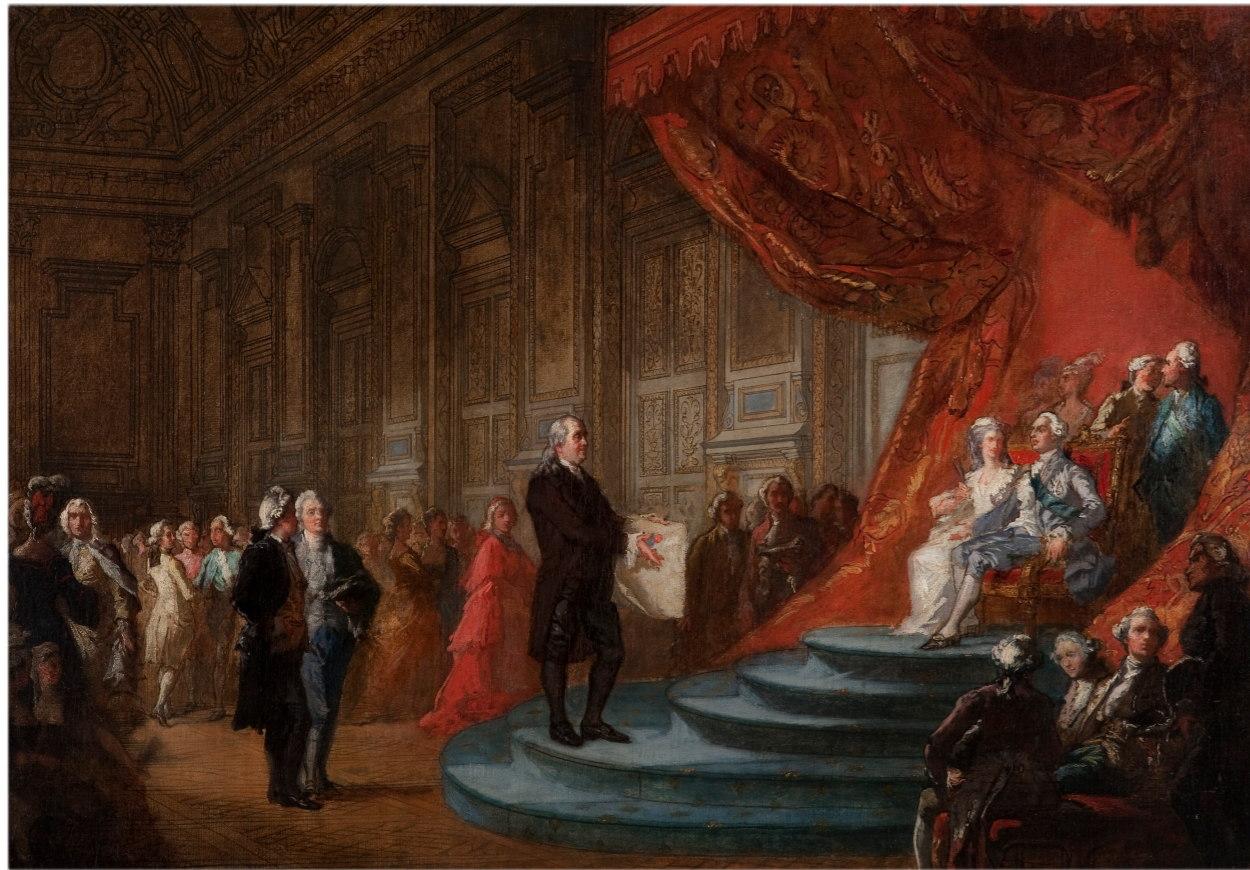


L'adoption de la Constitution des États-Unis le 17 septembre 1787.

George Washington présente le texte de la Constitution des États-Unis aux délégués des États qui l'ont signée.

Ils sont considérés comme les Pères fondateurs des États-Unis.

La France au secours des colonies américaines



Benjamin Franklin revendique les droits sur les colonies américaines devant Louis XVI.
(Source : [ici](#))



20 mars 1778, Louis XVI reçoit Benjamin Franklin et soutient les États-Unis.

Document 9

L'objectif prioritaire de la France, c'est l'Angleterre :

[elle est] « l'ennemi naturel de la France, (...) un ennemi avide, ambitieux, injuste et de mauvaise foi (...). En nous rendant aux désirs des Colonies, et en supposant efficace l'assistance que nous leur accorderions, il paraît devoir en résulter les avantages suivants : 1. la puissance de l'Angleterre diminuera et la nôtre haussera d'autant ; 2. son commerce éprouvera une perte irréparable tandis que le nôtre prendra de l'accroissement ; 3. il est très probable que par la suite des événements nous pourrions recouvrir une partie des possessions que les Anglais nous ont enlevées en Amérique, comme la pêche à terre, celle du golfe Saint-Laurent, l'île Royale etc. On ne parle pas du Canada. »

Source : « Réflexions de Vergennes », in L'indépendance américaine 1763-1789, André Kaspi, éd Gallimard, Paris, 1976 ([ici](#))



Portrait de Benjamin Franklin.

Il est le représentant des colonies américaines envoyé pour demander de l'aide à la France.

Pendant son séjour, il séduira la Cour par sa simplicité et son esprit.

Biographie : [ici](#).